

le monde libertaire

rédaction
administration
3 rue ternaux
75011 paris
tel: 805 34.08
ccp publico
1128915 paris

hebdomadaire

N° 311 JEUDI 26 AVRIL 1979 4 F

Organe de la Fédération Anarchiste

(Adhérente à l'Internationale des Fédérations Anarchistes)

LE DROIT DE MANIFESTER INTERDIT AUX ANARCHISTES qui continueront pourtant à le faire

Condamnés sur des intentions supposées
chacun de nous est désormais un coupable en puissance

Un jugement scandaleux !

6 mois de prison dont 5 avec sursis (soit 2 mois avec sursis supplémentaires) pour Patrick Salcedo et Philippe Roussel, 4 mois de prison avec sursis (soit 1 mois avec sursis supplémentaire) pour les 9 autres militants de la Fédération Anarchiste, tous inculpés à la suite de la manifestation du 23 mars, le tribunal de la 10^e chambre de la cour d'appel de Paris a donc pensé, à son tour, que des peines prononcées contre des personnes coupables d'aucun délit pouvaient malgré tout être jugées trop légères, et a donc salé un peu plus l'addition, augmentant de quelques mois de prison avec sursis supplémentaires des sentences déjà scandaleusement lourdes.

Bien sûr, aucun de nos camarades, à l'issue de ce procès en appel, n'aura de prison ferme à supporter, et nos deux camarades emprisonnés jusque là, au moment où sortira ce journal, en auront terminé avec leur détention. Il serait faux cependant de penser qu'avec le maintien ou la remise en liberté de nos 11 camarades, le tribunal ait fait preuve d'une quelconque clémence! Au contraire! L'augmentation des peines est bien là, basée sur du vide, et son importance, que l'on peut estimer faible ou forte, importe peu ici. Au-delà des sentences prononcées, c'est en effet le droit de manifester pour certains qui se voit clairement remis en cause, en même temps que, pour la première fois, des militants se rendant à une manifestation se voient condamnés sur des intentions supposées, c'est-à-dire, encore une fois, sur du vide.

L'appel déposé par le Parquet, malgré la sévérité des premiers jugements envers tous les inculpés du 23 mars, nous faisait dire qu'à travers la confirmation ou l'aggravation des peines, la magistrature et le gouvernement devant lequel elle se vautre souhaitent faire jurisprudence. C'est chose faite aujourd'hui, et la sentence rendue ce lundi 23 avril vient nous le confirmer.

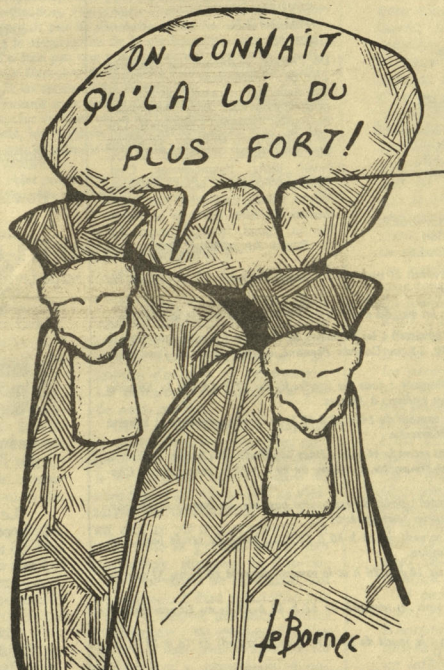
Cette sévérité du tribunal ne devra pourtant rien à la plaidoirie du procureur général. Petit devoir laborieux récit sans conviction, son absence d'arguments (et pour cause!), la pauvreté de son contenu comme la bassesse de certains de ses termes, sont apparues à tous. Il faut dire, sans vouloir défendre le personnage, qu'en la circonstance - l'absence de délit - le « travail » était difficile et reconnaissons que la tâche eût été ardue pour l'imagination la plus féconde, ce qui n'était sans doute pas la principale qualité du monsieur. Les trois avocats de nos camarades, M^{rs} Pilschke, Jacoby et Feller, ont d'ailleurs su mettre en valeur l'imbécillité et l'odieuse de l'accusation, rappelant tous les trois le scandale que constituait la présence des inculpés dans le tribunal, quand ceux-ci ne s'étaient montrés coupables d'aucun délit, et soulignant avec raison que leur non-relaxe signifierait le non-droit de manifestation pour des anarchistes, cette seule qualité (être anarchiste) justifiant en fait leur comparution devant un tribunal.

Ce tribunal, comme son précédent, s'est incliné devant les ordres venus de plus haut, et l'on peut à juste titre être en droit de s'inquiéter aujourd'hui du sort qui attend tous les autres inculpés du 23 mars, condamnés déjà bien plus lourdement, tout aussi scandaleusement, et que nous soutiendrons dans leurs procès qui s'annoncent.

La magistrature s'est encore une fois couchée, pliée aux ordres, et s'apprête sans doute à le faire à nouveau. Face à cette répression qui s'abat sur des otages, destinée à rassurer les bien-pensants comme à franchir un degré supplémentaire sur le chemin des interdits, nous appelons encore une fois à la vigilance et à la solidarité avec les camarades qui doivent être jugés, en répétant une fois de plus :

LIBERTÉ POUR LES INculpÉS DU 23 MARS !

FLORÉAL



DÉCLARATION DE PHILIPPE ROUSSEL LORS DU PROCÈS DES MILITANTS DE LA F.A.

Mr. le président, Mesdames, Messieurs,

Victimes depuis un mois du plus sombre arbitraire digne des pages les plus tortueuses de notre histoire (sans référence historique précise, je laisse à la discrétion du public le choix de la période), nous sommes 32 inculpés et détenus pris en otages pour avoir apporté notre solidarité aux travailleurs lorrains, de Longwy et de Denain un certain vendredi du mois de mars. Nous sommes 32 ballonnés et sequestrés pour avoir tenté de représenter par nos propositions sociales et révolutionnaires, une alternative libertaire aux travailleurs, en dehors du réformisme des bureaucraties syndicales et des embrigadements idéologiques des partis politiques dit d'opposition, traités à la volonté d'émancipation des travailleurs.

32 otages appartenant tous à une jeunesse consciente et révoltée, pourrissant depuis lors dans les geôles d'un système absurde et sans Loi. Après une machination policière flagrante et mainte-

nant reconnue par tous, après une procédure expéditive et vengeresse, parodie de justice, et après les lourdes condamnations aussi injustifiées que gratuites dont on a été les « bénéficiaires » pour l'exemple, les 32 du 23 mars sont la farouchement unis au coude à coude, ne formant qu'un bloc, pour avoir osé dénoncer les bagnes quotidiens nommés travail, les ghettos de tous les jours appelés racisme, sexisme, hiérarchie, pour avoir osé combattre les institutions au service de l'Etat, garanties par la répression de notre aliénation et de nos asservissements que sont l'école, l'église, l'armée, l'usine, la justice, la prison.

Que faisons-nous dans ce box ?
Que font tous nos compagnons derrière les barreaux ? Ils sont une multitude enfermés, étouffés dans vos geôles puantes, sales et froides.
Que fait cette belle jeunesse à attendre vos verdicts et vos autorisations pour vivre ?

SOLIDARITÉ DANS LA LUTTE AVEC NOS 32 COMPAGNONS D'UN JOUR
D'UNE MANIFESTATION, D'UNE RÉPRESSION

SOLIDARITÉ AVEC TOUS CEUX QUI LUTTENT POUR L'HOMME ET SON ÉMANCIPATION
QUAND A NOUS, NOUS DÉFENDRONS TOUJOURS L'HOMME FACE A SES BOURREAUX

FOP. 2520

Entretien avec des délégués et des résidents du foyer Sonacotra de Chelles

— Quelle est la situation dans les foyers de la région après les notifications d'expulsion et les derniers procès de Lagny ?

— C'est difficile de répondre, car on ne sait pas si ces expulsions vont avoir lieu, puisque de nombreux camarades ont été convoqués pour la conciliation. Sur l'arrêt saisi-salaire pour les arrêtés, et l'on ne voit pas comment se feront les expulsions si les gars commencent à payer, d'autres déjà condamnés ont reçu des assignations comme quoi s'ils ne payent pas, ils seront poursuivis et peut-être reconvoqués en conciliation. Si le jugement ne nous est pas favorable on fera appel, mais on pense que jusque là il n'y aura pas d'expulsion, mais ils peuvent toujours le faire. Il y a un autre problème, car certains gars ne sont ni condamnés ni convoqués. Et ça, la Sonacotra le fait exprès, pour casser l'unité.

— Quel est le but de cette négociation régionale ?

— C'est surtout pour éviter les expulsions. Mais on veut bien quand même la rencontrer pour voir si elle veut en finir avec le conflit, lui demander des précisions sur la convention précaire d'hébergement ; comment sont calculées les redevances qui nous sont demandées car depuis toujours la Sonacotra est en déficit, même avant la grève. L'argument de la Sonacotra « c'est qu'on est en cessation de paiement sans rien proposer ». C'est complètement faux, on a offert des sommes proposées par les résidents et qui n'ont jamais été acceptées. Si la Sonacotra et les résidents se mettent d'accord sur la redevance, le problème ne sera pas réglé pour autant, car il y a aussi les poursuites judiciaires et surtout les expulsions.

— A l'heure actuelle la Sonacotra ne tient pas compte du verdict, car la justice nous a condamné provisoirement à payer les arriérés, des amendes ainsi que 15 F par jour quand nous aurons reçu la signification ; mais la Sonacotra nous a déjà envoyé les lettres pour payer les 15 F proposés par les résidents, alors que le tribunal ne nous a pas encore envoyé l'ordonnance sur quoi nous nous sommes entendu de ce que nous devons payer. La Sonacotra passe par dessus la justice.

— Est-ce que ce n'est pas une rupture de la lutte passée pour une autre orientation ?

— Oui mais cela affaiblira le Comité de Coordination s'il y a accord. Mais il faut tenir compte de la situation des résidents. Beaucoup pensent que la négociation départementale a plus de chance d'aboutir que la nationale qui n'a jamais pu se faire.

— Quels sont les points que vous comptez négocier ?

— On a déjà rencontré les UL-CGT. Les points importants : arrêt des poursuites judiciaires, pas d'expulsion ; après cela la redevance, les résidents sont prêts à offrir 150 F/mois jusqu'à la fin des négociations et après payer la redevance négociée.

— Ne penses-tu pas que ces négociations départementales sont dues aussi au fait de l'attitude du cartel des organisations, du comité de soutien qui a été passif et attentiste par rapport à la CGT, et le manque d'initiative après les procès, et que les résidents se sont sentis abandonnés par le cartel et le comité de soutien ?

— Oui... et non ! On se sent abandonné complètement par l'opinion publique, les résidents sentent que certaines organisations politiques les laissent tomber. Et puis vu les informations données par le gouvernement et la Sonacotra « que nous ne voulons pas payer les loyers » (mais nous ne payons pas des loyers mais des redevances), beaucoup de Français(les) le croient. On a eu des pressions de la part des UL-CGT. On est obligé de marcher sous sa responsabilité et ses propositions. Sans ça les UL-CGT ne nous auraient pas soutenu. Parce que soi-disant elles n'ont aucun moyen de sensibiliser les travailleurs. Alors il faut qu'on rencontre la Sonacotra ou au moins qu'on fasse les démarches et à partir de là si elle refuse les négociations départementales ou foyer par foyer, comme les UL-CGT voulaient au début, mais les résidents n'ont pas accepté cette démarche. A partir de ce refus, les UL auront les moyens de sensibiliser l'opinion publique. On a accepté ses propositions pour mettre les UL-CGT devant leurs responsabilités en cas de

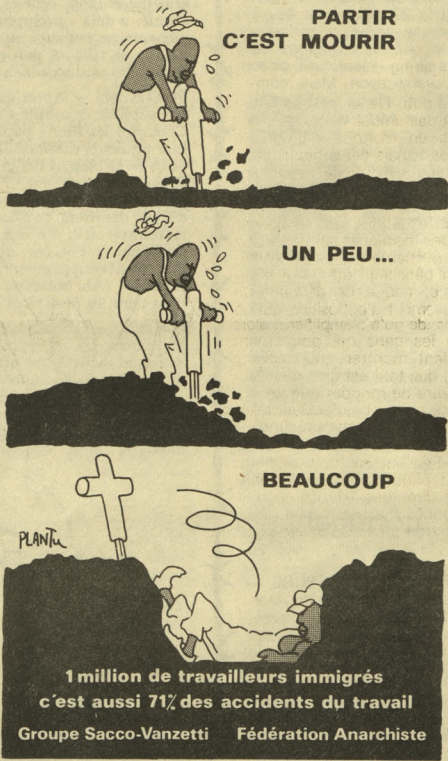
Faisant suite au dossier 4 pages « Sonacotra et immigration » paru le jeudi 2 décembre dans notre journal, nos camarades du groupe Sacco-Vanzetti se sont entretenus avec des délégués et résidents du foyer de Chelles pour savoir où en était aujourd'hui la lutte des travailleurs immigrés expliquée par eux-mêmes. La longueur de l'entretien nous a obligé à le faire passer en deux parties, la seconde sera publiée la semaine prochaine.

désaccord avec la Sonacotra, car à Chelles cela fait 3 ans que nous sommes en grève et on ne lâchera pas pour rien. Et aussi la Sonacotra a donné sa réponse positive pour les négociations. Pour le soutien que l'on attendait en dehors des UL-CGT, on a été déçu car vous avez remarqué que le rapport de force espéré n'a pas été satisfaisant. Certaines organisations comme le PS, le PSU et les écologistes, on sait très bien qu'ils ne sont pas dix mille sur la région de Chelles-Torcy-Noisiel, mais de là à ce qu'ils soient si peu pour la manifestation ou les mobilisations pour les procès, quand même ! Après les procès on a fait des réunions mais on n'avait pas de rapport de force et sans ça on ne peut rien envisager.

ment et non pas sur le droit.

— Ne pensez-vous pas que les informations circulaient très mal entre les délégués et les résidents à cause de l'organisation que les résidents ont ?

— Si, absolument, car certains ne font pas leur boulot de délégué. Ils n'informent pas assez de toutes les décisions qui sont rendues dans les foyers. Sinon dans les foyers où les résidents sont toujours informés, où aussi ils ne font pas la grève pour garder leur pognon, ils sont conscients des risques. Il n'y a pas de panique. Mais là où les délégués se comportent comme des chefs, n'informent pas ou très peu, les résidents, c'est vrai, flanchent terriblement.



— La CGT, précédemment, a voulu négocier nationalement, par-dessus la tête des résidents. Ne pensez-vous pas que c'est dangereux d'entrer dans le jeu de la CGT ?

— Si, mais les UL-CGT sont quand même autonomes de la direction, d'après ce qu'ils nous ont dit. Les UL sont pour des négociations départementales car ils ont échoué au niveau national sans les résidents.

— Quelle est l'attitude du Comité de Coordination face à cette négociation départementale ?

— Le Comité de Coordination est en total désaccord avec nous, dans la mesure où l'on ne tenait pas compte de la plateforme du Comité de Coordination.

— Mais là c'est le type d'organisation des résidents qui est mis en cause par cette négociation départementale ?

— Oui... et non ! Moi je voudrais bien que le Comité de Coordination négocie avec la Sonacotra sur l'ensemble des foyers. Mais le cas le plus grave en ce moment ce sont les expulsions et là le Comité de Coordination ne pourra pas les arrêter. Même si on était condamné illégalement par des tribunaux comme Lagny qui nous a condamné politique-

— Les résidents n'ont aucun moyen de contrôler ou de virer les délégués ?

— Dans le cas où ils ne font pas de contrôle. Mais dans les foyers où les résidents sont conscients ils le viront chaque fois qu'ils font des fautes. D'où l'utilité de les virer et de les remplacer par d'autres volontaires qui se présentent.

— Comme un mandat en blanc ?

— Exactement, si les délégués font bien leur boulot, ça va, mais le contraire cela pose beaucoup de problèmes. Le temps de tout remettre en ordre. Comme les résidents le veulent. Parce que c'est quand même une responsabilité. Il y a aussi plein de questions qui se posent dans les débats pour restructurer l'organisation du comité des résidents et de toutes divergences si elles existent.

— Quel soutien souhaitez-vous face aux expulsions ?

— Comme la mobilisation n'est pas très grande dans la région mais même avec un rapport de force important, les résidents savent que ce n'est pas possible d'empêcher les expulsions. Car on ne sait quand elles vont venir. La première démarche à faire c'est de trouver des lieux pour dépanner les

Conférence anarcho-syndicaliste de Lyon

La deuxième conférence anarcho-syndicaliste s'est tenue à Lyon les 14 et 15 avril en présence d'environ 80 délégués répartis entre le comité anarcho-syndicaliste de Rouen, les camarades de Lyon dont des membres du SAT de Lyon-gare, le CAS de Limoges, la CNTF de Périgueux, la CNTF de Toulouse, le Collectif libertaire de Quimper, des individualités de Grenoble, Perpignan, Nantes, Paris, la FA Bordeaux, l'Alliance Syndicaliste de Bordeaux et de Paris, la FA d'Angers, FA Tours, FA Besançon, CNTF Tour d'Auvergne, le groupe FA de Fresnes-Antony. Etaient présents également des observateurs de la SAC (Suède), CNT Française, FAUD (Allemagne) et des camarades de l'USI (Italie) le dernier jour.

Le déroulement de cette conférence a évolué autour de la question de l'apparition extérieure. L'ensemble des participants pense que la coordination ne pourra se développer que par la propagande publique et par la diffusion d'un organe plus porté sur l'extérieur.

Il a donc été décidé de continuer la parution du bulletin *Liaison anarcho-syndicaliste* qui, selon les vœux des anarcho-syndicalistes de Lyon qui en acceptent le travail de parution, ne saura se limiter à un rôle interne mais se continuera comme lieu de débat. Une feuille plus générale, donnant plus de place à l'information, comprenant plus des articles que des comptes-rendus, devra paraître prochainement.

D'une façon générale, trois pratiques étaient représentées à Lyon : ceux qui pensent qu'il est encore possible de travailler dans les syndicats réformistes et d'y renforcer le courant révolutionnaire, ceux qui pensent qu'il n'est pas possible de cohabiter avec les réformistes et que la réponse du moment est de créer des syndicats autonomes, et les troisièmes enfin, représentés par la CNTF, pour qui il importe d'œuvrer dès maintenant au projet d'une centrale anarcho-syndicaliste.

Une campagne de propagande sur les élections européennes appelant les travailleurs à l'abstention a été décidée. Il a aussi été entrevu le besoin de réaliser des actions rassemblant le plus d'anarcho-syndicalistes possible afin d'attirer l'attention de la presse au cours d'une manifestation de rue ou d'un meeting.

Groupe Fresnes-Antony

Le congrès de l'Association Internationale des Travailleurs (A.I.T.) s'est tenu à Paris durant le week-end de Pâques. Nous en rendrons compte dans notre prochain numéro

INFORMATIONS INTERNATIONALES

ALLEMAGNE

APRÈS LES MANIFESTATIONS ANTINUCLÉAIRES — L'importante manifestation qui s'est déroulée le 31 mars à Hanovre contre la « poubelle » nucléaire de Gorleben, a été le couronnement d'une semaine d'agitation et d'une série de « marches » en direction de la capitale de Basse-Saxe. Les compte-rendus de la presse insistent sur la participation de toutes les couches de la population : paysans, commerçants, étudiants étaient au coude à coude et une telle mobilisation dépassait le cadre d'une démonstration « extrême-gauchiste ». Certes, les éternels nøyateurs communistes du KBW ont essayé de faire parler d'eux et de diffuser leur presse, mais ils furent promptement ramenés à la raison.



Comme le dit fort justement l'organe anarcho-syndicaliste *Direkte Aktion*, de telles manifestations ne sont positives que si elles ne se bornent pas à mobiliser pour quelques heures des milliers de manifestants venus « d'ailleurs » et si elles s'appuient sur un fort courant de résistance locale : « 5 000 paysans de la localité font plus pour empêcher la création d'une cen-

Espagne Répression encore et toujours!

Rebondissement dans le procès intenté par l'armée espagnole à Jose-Luis Navazo Gancedo, pour un article qu'il écrivit dans la revue libertaire *Bicicleta*. Pour la justice militaire, cet article constitue « un délit d'injures aux armées prévu à l'article 317 du Code de Justice Militaire ».

En conséquence, Jose-Luis Navazo, auteur de l'article, et *Bicicleta*, revue ayant publié cet article, tombent sous le coup des sanctions prévues par l'article 553 du même code de justice militaire.

On avait pu croire un moment que cette justice militaire lâcherait sa proie, mais en fait elle ne faisait qu'utiliser une méthode de plus en plus répandue, qui consiste à laisser pourrir une affaire, et à frapper lorsque la démolition s'installe parmi ceux qui luttent.

***Bicicleta* en appelle donc à la solidarité internationale et rendra compte des suites de ce procès qui dure depuis 1978. Vigilance donc! Les uniformes changent suivant les pays, mais la répression de la canaille militaire ne connaît pas de frontières!**

trale nucléaire que 100 000 personnes venues de l'extérieur. Ce qui a fait la force de la manifestation de Gorleben-Hanovre, c'est précisément l'action des paysans du coin. Mais il est certain que le gouvernement n'a pas l'intention de reculer et l'action doit continuer : elle doit être décentralisée, dit *Direkte Aktion* et s'appuyer sur des groupes de résistance locale « sachant jusqu'où ils peuvent aller, quels moyens ils peuvent mettre en œuvre et quels risques ils sont disposés à courir ». Ces actions décentralisées échappent davantage à la police, elle peuvent se déclencher sans avertissement et sont « l'élément essentiel du mouvement antinucléaire ».

INSOUMISSION TOTALE — Le tribunal de Celle s'est prononcé sur le cas de Dieter Schöffmann poursuivi pour insoumission totale, refus de tout service militaire ou service civil de remplacement. Après la profession de foi catégorique de Dieter devant le tribunal, on s'attendait à un verdict plus sévère. Trois ans avec sursis! Ce qui ne signifie pas que cette « indulgence » sera la règle des autres procès en cours : en avril, toujours pour insoumission totale, Bernd Bleistein sera jugé à Aschaffenburg et Frank Schenker à Francfort.

AUTRICHE

LE CHANCELIER KREISKY RASSURÉ... — Le référendum antinucléaire (refus de la mise en service de la centrale de Zwentendorf) avait été un échec pour le chancelier, et la majorité qui s'était affirmée réunissait contre lui, outre les écologistes, une fraction de son propre parti, le SPÖ, et une fraction de l'opposition (partie chrétien-populaire-ÖVP). Déjà certains présentaient une défaite du parti social-démocrate aux élections pour le Parlement : élections anticipées et fixées au 6 mai. C'était ne pas compter avec la stabilité du corps électoral, stabilité au moins égale à celle de l'Allemagne fédérale. Le 25 mars, en effet, avaient lieu des élections aux Landtag des provinces de Salzbourg et de Basse-Autriche qui étaient des bastions de l'opposition chrétien-populaire. Pour Salzbourg, l'ÖVP espérait arriver à la majorité absolue (il lui manquait un mandat), mais le petit parti libéral (FPÖ) a conservé ses 5 élus et les social-démocrates ont progressé au détriment des chrétiens-populaires. En Basse-Autriche, les libéraux n'ont pas de représentants élus (comme précédemment) et les social-démocrates ont aussi progressé.

Ce même 25 mars avaient lieu les élections des conseils municipaux dans la province de Carinthie. Les socialistes, avec un gain de 3%, ont pris leur revanche sur les élections précédentes. Les libéraux ont subi un recul qui a profité aux chrétiens-populaires.

Ainsi les élections - après le sursaut du référendum - retournent à leurs habitudes et continuent à faire confiance à Kreisky... sans doute parce qu'il représente la « gauche » contre la « droite ». Tout laisse supposer que, le 5 mai, il y aura peu de changement. Kreisky peut dormir tranquille : l'immobilisme des « citoyens » garantit la sécurité des dirigeants, en Autriche comme en Allemagne fédérale... et comme ailleurs!

BELGIQUE

RÉVEIL SYNDICAL EN WALLONIE ? — On sait que depuis longtemps la situation économique de la Belgique wallonne est catastrophique. Licenciements, chômage en progression ont entraîné de multiples actions locales des ouvriers, le plus souvent soutenues bien mollement par les centrales syndicales. Sur la pression de la « base », il semble qu'on assiste à un réveil. Le Front commun syndical entre les syndicats chrétiens (CSC) et les syndicats « socialistes » (FGTB) avaient été rompu en 1975. Il vient de se reconstituer en Wallonie : certes il y a eu des réticences, la FGTB majoritaire en Wallonie hésitant à traiter sur un pied d'égalité la CSC minoritaire. Cependant l'aile gauche de la FGTB a réussi à faire adopter la reconstitution du Front commun. L'objectif est la semaine de 36 heures. Et le 29 mars a eu lieu à Namur une grande manifestation de plusieurs dizaines de milliers de travailleurs unis pour cette revendication. Mais, comme le syndicalisme est lié étroitement aux partis politiques, ce Front commun syndical réclame sur le terrain politique un « Rassemblement des progressistes » qui regrouperait les forces politiques de gauche. Il faut donc s'attendre à une rupture possible entre la CSC et le parti social-chrétien (PSC), car l'aile chrétienne de ce Rassemblement ne pourrait être que la Démocratie chrétienne (DC) et non le PSC. Cet amalgame de politique et de syndicalisme, avec ses répercussions dans la cuisine des partis et du parlement, ne peut qu'être préjudiciable aux revendications ouvrières et affaiblir le Front commun syndical. Attendons la suite...

PORTUGAL

COURRIER DES LECTEURS — Le journal de la Fédération Anarchiste de la Région Portugaise, *Voz anarquista*, a reçu et publié une lettre d'une personne assurément fort pieuse, dévouée à Fatima, et qui se désole que des jeunes deviennent anarchistes. Dans cette lettre, elle dit qu'elle fait des vœux à Fatima pour que *Voz anarquista* disparaisse (c'est un journal qui ne peut faire du bien à rien ni à personne puisqu'il trahit la Sainte Religion), que ses rédacteurs paieront tout dans cette vie ou dans l'autre, et après quelques considérations sur la sainteté de Fatima, elle finit en maudissant l'anarchisme et en souhaitant sa disparition. Il vaut mieux en rire qu'en pleurer... et ajouter pour ce qui nous concerne que les coûts d'impression d'un journal étant plus efficaces que les malédictions de Fatima pour sa disparition... la souscription pour *Le Monde Libertaire* reste ouverte...

**Le secrétariat
aux
Relations Internationales
fera paraître
prochainement
un dossier 4 pages
L'IRLANDE**

Chronique
du goulag ordinaire

ROUMANIE — Le syndicat libre vient de « protester contre les mesures abusives qui sont actuellement prises à l'encontre de ses membres » au moment même où trois d'entre eux ont été arrêtés et condamnés pour « parasitisme » à deux mois de prison ferme...

Quant à eux, les représentants du syndicat demandent à pouvoir « engager des discussions avec les syndicats officiels afin d'améliorer les conditions de vie et de travail dans le pays ». Empêtrés dans leur vision libérale d'un capitalisme d'Etat « plus humain », ces derniers en arrivent même à conclure leur lettre ouverte à son « excellence Ceausescu » par ces mots simples mais combien significatifs : « Nous rejoignons aussi votre désir souvent exprimé d'œuvrer pour une vie meilleure dans le pays » (bah! tiens pourquoi pas ?)...

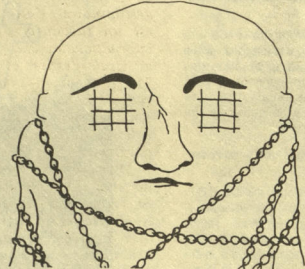
R.D.A. — Trois Allemands de l'est qui avaient tenté de s'échapper de leur « douce et tendre patrie » en prenant des membres du parti dirigeant comme otages, viennent d'être condamnés par la « justice populaire et démocratique » à des peines allant de 15 ans de travaux forcés à la détention à perpétuité. Un de leur compagnon, qui lui n'était accusé que de « compllicité passive », a écopé de 8 années de prison...

YOUgoslavie — Le salariat d'Etat, là-bas aussi, rencontre de « sérieux problèmes » au fur et à mesure que se poursuit la restructuration mondiale et généralisée du capital. Alors que les statistiques officielles de la bourgeoisie d'Etat prévoient pour l'ensemble de cette année une augmentation de seulement 13%, celle-ci, rien que pour le premier trimestre écoulé, a déjà « progressé » de 7%. En trois mois les produits alimentaires ont subi une accélération, dialectique sans doute, de plus de 10%. A part ça, même si ce n'est pas tout le monde et de loin, tout va « bien et même très bien »...

POLOGNE — Après qu'un attentat à la bombe eut détruit la « sublime et subtile » statue de Lenine dans la banlieue de Cracovie, les flics « populaires et démocratiques » ont effectués plusieurs dizaines de perquisitions dans les milieux dissidents de la plupart des grandes villes du pays : Lublin, Gdansk, Radom, Poznan, etc. Plus d'une cinquantaine d'interpellations ont alors eu lieu, touchant en particulier les groupes de défense des droits de l'homme et ceux du KOR dont les représentants avaient été reçus par le cardinal Wyszynski, premier radis noir de Pologne, qui les avait alors assurés de son soutien face au développement des violences qui les frappaient en cet instant... (Ahl! séculaire et persistant cléricalisme, quand tu nous tiens, tu nous tiens bien!...).

U.R.S.S. — Ça continue, toujours, encore et encore ; on prend les mêmes, on recommence et on continue. Leonid Brejnev le Grand vient d'être officiellement réélu président du présidium du « soviet » suprême...

— En fin de semaine dernière, le syndicat libre de Leningrad a lancé un appel pour la libération de Boris Evdokimov qui, détenu depuis plus de sept ans, est atteint d'un cancer au poumon.



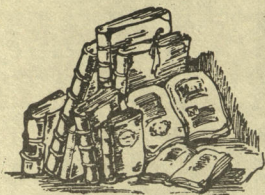
— Depuis quelques temps, la presse « non couchée » (*Le Monde*, *Libération*) s'est faite, comme vous avez pu vous-mêmes le constater, l'écho de certaines nouvelles concernant « l'opposition de gauche », en particulier du groupe qui édite la revue *Perspectives*. En effet, Arcadi Tsoukov, membre de ce groupe, vient d'être condamné pour « propagande anti-soviétique » à cinq années de camp à régime sévère et à deux années de relégation. *Perspectives* qui diffusait un certain nombre d'écrits interdits avait en outre publié des textes de Marcuse, Cohn-Bendit, Trotsky, ainsi que « la révolte de Kronstadt » (ce qui devait certainement poser certains problèmes contradictoires) et des articles de Bakounine... (affaire à suivre et à poursuivre!).

CHINE — L'industrialisation poursuit sa course salariale renforcée alors que simultanément « la reprise en main » poursuit son étatique et répressif chemin...

Le journal des syndicats, en bon marchand intégré de la force de travail pleinement assujettie, n'en finit plus de vitupérer contre les « idées non prolétariennes » et « les comportements anarchistes et ultra-démocratiques »... Désormais, plus que jamais, il faut que le travailleur soit larve et que la larve soumise et dirigée soit fière de l'être...

VIETNAM — Alors que le bordel sanguinaire que développe le conflit khméro-vietnamien s'intensifie chaque jour davantage au profit bien entendu des nouvelles bourgeoisies nationales, le nombre des réfugiés vietnamiens, comme celui de leurs voisins cambodgiens, ne cesse de s'accroître. Rien que pour le mois de mars écoulé, plus de 10 000 personnes ont quitté le « paradis populiste » que les héritiers distingués d'Ho-Chi-Min persistent à vouloir édifier, soit plus du double de ceux qui avaient fui en février le même « royaume paradisiaque » du prolétariat enchaîné...

Groupe Commune de Kronstadt



Le livre de la semaine
par
Maurice JOYEUX

Errico Malatesta (écrits choisis)

Édité par le groupe 1^{er} Mai de la Fédération Anarchiste

EN France, on connaît mal Errico Malatesta, en dehors d'une ou deux brochures et de la réédition périodique de son intervention au congrès international d'Amsterdam, qui servit d'élément déterminant pour faire la différence entre le syndicalisme révolutionnaire de Monatte et l'anarcho-syndicalisme. Mais connaît-on mieux les autres théoriciens de la pensée libertaire qu'on interprète à partir de textes isolés de l'ensemble de leur œuvre ?

Ce n'est souvent qu'une question de mots diversement interprétés qui couvrent et cachent des inspirations fondamentalement identiques, il s'agit seulement d'une question de théorie, d'hypothèses que chacun utilise pour expliquer et justifier de façon différente des conclusions identiques !

Et Malatesta a assurément raison lorsqu'on examine la proposition anarchiste du point de vue du philosophe (ce que d'ailleurs il n'aime pas), mais qui mérite d'être nuancé lorsque le militant est placé devant des situations différentes et ditons, pour ne pas trahir la pensée du militant italien, que les différentes propositions anarchistes s'appliquent en tenant compte de la conjoncture.

Mais je crois que ce qui intéressera le plus le lecteur de ce recueil, ce sont les réflexions du militant qui veut rendre l'anarchie vivante, pouvant épouser « la vérité sociale c'est-à-dire la meilleure forme de vérité sociale (qui) n'est pas quelque chose de fixe ni de valable en tous temps et en tous lieux ». Et là je suis tout à fait d'accord avec Malatesta pour ne pas figer la réflexion à partir de ce que nous ont dit nos écrivains et Malatesta lui-même !

Le recueil est précédé d'une courte biographie qui fixe les événements principaux de l'existence d'un militant qui fut un homme d'action présent dans toutes les luttes révolutionnaires de son temps, et c'est à partir de son expérience que j'ai essayé d'asseoir ma théorie de la grève gestionnaire ! Cette biographie est un raccourci des relations internationales entre anarchistes au siècle dernier et la route de Malatesta recoupe constamment celle de Bakounine, celle de Kropotkine, celle de Louise Michel, celle de Cafiero et de beaucoup d'autres.

Mais l'originalité de Malatesta dans le domaine de l'écriture, on la retrouve dans des formules nettes et claires, frappées avec la précision d'une médaille. En conclusion je vous livre celle-là, qui m'a enchanté :

« La base fondamentale de la méthode anarchiste, c'est la liberté et donc nous luttons et nous luttons contre toute violation de la liberté (liberté égale pour tous) quel que soit le régime en vigueur : monarchie, république ou autre ».

« Ou encore celle-ci qui devrait être apprise par cœur :

« La violence n'est justifiable que quand elle est nécessaire pour se défendre soi-même, ou défendre les autres contre la violence. Le délit commence là où finit la nécessité ».



La préoccupation essentielle de Malatesta c'est d'abord la recherche de la simplicité dans l'expression, et de l'évidence. Mais c'est également la volonté de souder entre elles les recherches qui se poursuivent dans des directions différentes pour cerner les nécessités de l'organisation et la défense de l'individualité à laquelle chacun tient car il s'agit de sa personnalité. Ecoutez-le :

« Parmi les anarchistes, il y en a qui aiment à se qualifier de communistes, collectivistes, individualistes ou autrement.

À la Cartoucherie de Vincennes

à voir...

JUSQU'AU 6 mai vous pouvez voir à la Cartoucherie de Vincennes une des créations théâtrales les plus originales de cette année. Le thème ? Comme il est dit dans la présentation, c'est « l'insolite aventure de personnages à la recherche d'un animal chimérique ». Cela s'inspire du livre *La chasse au Snark* et autre texte de l'auteur anglais Lewis Carroll. Cette pièce est toute dédiée au besoin poétique qu'on essaie d'avoir, bon gré mal gré, aujourd'hui. Vraiment un instant d'intelligence parmi les spectacles bêtifiants qui nous entourent.

Erick

Notes de lecture

L'anarchie

de Domenico Tarizzo

Ed. Seghers

PARALLÈLEMENT à l'audience croissante des idées libertaires et à la répression dont sont victimes ceux qui œuvrent pour une meilleure connaissance de l'idéal anarchiste (ceci expliquant cela), le monde de l'édition semble vouloir remettre dans ses catalogues une philosophie qu'il traitait depuis longtemps en parent pauvre : l'anarchie.

Après la réédition chez Stock de *L'éthique* de Pierre Kropotkine, et dernièrement de *L'évolution, la révolution et l'idéal anarchique* d'Elisée Reclus, après la parution chez Hachette de *L'épopée d'une anarchiste : Emma Goldman*, c'est au tour des éditions Seghers d'enrichir le nombre des ouvrages parus en nous livrant *L'anarchie* de Domenico Tarizzo.



L'auteur (sympathisant aux idées libertaires), après nous avoir scrupuleusement défini ce qu'est l'anarchie et ce en quoi elle se démarque des philosophies socialistes traditionnelles, nous entraîne pays après pays auprès de ceux qui ont lutté pour répandre autour d'eux la pensée libertaire.

Du XVII^e siècle à nos jours, l'évolution, la stratégie, les buts des mouvements libertaires nous sont tour à tour exposés, ceci appuyé par une importante « iconographie » (d'un intérêt sans égal grâce à la qualité de la reproduction employée).

Rétablissant dans le contexte historique et par rapport à l'anarchisme les « crimes » perpétrés par ceux qui prônaient la « propagande par le fait », l'auteur contribue, en rétablissant de nombreuses vérités, à nous montrer le côté libérateur et constructeur de l'anarchisme, révélant au passage ce que trop encore ignore : « Ce que l'on connaît moins d'ailleurs c'est le tableau de la violence SUR les anarchistes... »

« Pour l'Etat, la fonction de l'anarchiste est celle d'un bouc-émissaire tout comme celle des juifs en Russie, lors des pogroms ou en Allemagne sous Hitler ». Ce ne sont pas les derniers événements qui viendront le démentir.

Cet ouvrage est une excellente prise de contact avec le mouvement libertaire, son éthique, son passé et son avenir. Traduit de l'italien, l'histoire qu'il nous conte (l'histoire des mouvements libertaires dans le monde) s'arrête en l'année 1976. C'est à nous d'en écrire la suite...

Erick

Théâtre

Les Justes

UN jeune théâtre a l'audace de jouer *Les Justes*... et son audace atteint la grande réussite.

L'Organisation socialiste révolutionnaire russe a décidé de lancer une bombe sur la calèche du Grand Duc se rendant au théâtre. Ivan Kaliayev/Yaneck doit lancer cette bombe. Il ne la lance pas, ne pouvant se résoudre à tuer deux enfants, les neveux du Grand Duc qui se trouvent aussi dans la calèche. Deux jours après, il lance la bombe, décapitant, disloquant le Grand Duc, symbole du despotisme, les enfants n'étant pas dans la calèche. Yaneck refuse la grâce que veut lui octroyer la Grande Duchesse. Il est pendu.

Ce fait historique est le moyen pour Albert Camus de sonder les divers aspects du terrorisme révolutionnaire, de les confronter par le biais des personnages qu'il campe.

La réussite du spectacle tient au fait que les acteurs expriment le tréfonds des personnages qu'ils incarnent.

Stepan, le terroriste dur, ce jeune russe qui veut la révolution pour elle-même et croit haïr jusqu'au peuple, est interprété par une fille. Cela est voulu et aussi son vêtement, son allure moderne contrastant avec les costumes d'époque des autres acteurs. Stepan, qui se blinde le cœur, fait passer une chaleur humaine qui s'avoue au dernier acte. Son aversion pour Yaneck n'était que tendresse, admiration, envie. L'excellence du jeu de J. Rollinat est qu'on perçoit les contradictions de Stepan tout au long de la pièce.

Yaneck-le-poète (« le poète n'est pas un nom révolutionnaire », ironise Stepan) sait ne pas outrepasser les limites de l'exaltation propre à son personnage. Lui, il est révolutionnaire parce qu'il aime, et non parce qu'il haït. Il accepte de faire mourir pour l'idée : il refuse une révolution qui n'épargne pas les enfants.

Dora fabrique les bombes et aime Ivan. Elle a conscience que la bombe qu'elle a faite et que lancera Yaneck conduira celui-ci à la prison et à la pendaison. M.-F. Coquereau exprime en profondeur la joie et la tristesse d'une jeune femme qui a donné sa vie à la « cause », connaissant la défaillance d'un moment face à Yaneck.

Boria, le chef de l'organisation, exprime bien l'angoisse du leader qui se reproche d'être éloigné des risques de par sa fonction ; Alexis Voinov a la clairvoyance de sa peur et de ses limites. Le policier Skouratov atteint le paroxysme de l'ignoble par son cynisme poli. La Grande Duchesse dit et mime la demie folie d'une veuve bigote. Les comparses, le gardien et Foka, jouent avec justesse leur petit rôle : seule la sono n'est pas toujours juste, et les premiers acteurs en scène n'ont pas bien dominé, au tout début, le légitime trac.

Si par la voix des « Justes », Albert Camus a voulu dire que le terrorisme révolutionnaire ne peut tuer que pour le bonheur et la vie, s'il a voulu nous faire découvrir la lutte au cœur de chaque révolutionnaire face à la nécessité de faire mourir, les acteurs de la Compagnie Miramont ont bien transmis le message. Allez les applaudir !

Marie-Madeleine HERMET

* Studio Théâtre 14 - 20, rue Marc Sangnier à Paris 14^e (métro Porte de Vanves). Jusqu'au 28 avril à 20 h 45, sauf dimanche et lundi.

La baignoire

Théâtre du Lucernaire

J'E savais que l'ensemble du Lucernaire ne gaspillait pas l'argent. Je viens d'en avoir la preuve. Assistant à la représentation de *La baignoire*, j'ai eu la démonstration tangible de miniaturisation du budget des costumes. Nous avons contemplanté cette charmante pièce avec un seul mâle dans la troupe, jouant dans sa beauté naturelle avec l'appoint d'une serviette-éponge noire, plus une petite jaune. Cela mis à part, reconnaissons qu'il y a moult spectacles dans des salles à la mode, qui ne peuvent s'aligner avec l'heureuse création qu'on nous offre ici. Victor Hafm présente le grave problème de l'impuissance créatrice d'un auteur et, de plus, dramatique. Nous contemplantons ce phénomène, en pleine inspiration, dans son bain. En effet c'est le seul endroit où ce génie parvient à frôler l'inspiration, trois secrétaires, le doigt en alerte, attendant le premier mot du Maître pour tapoter le texte. Ce fruit sec n'a presque rien produit depuis des mois, l'inspiration ne l'ayant pas visité. Sa mère et collaboratrice désire voir son raté d'enfant faire le métier le plus bête du monde, celui d'homme politique. Mais Frédéric-Arthur espère encore produire un chef-d'œuvre. Pour activer la réussite d'une reprise d'activité de ce crétin, sa mère engage une infirmière qui veille sur le repos de ce perpétuel inactif. Cette nouvelle présence aboutira à l'éviction de la mère abusive. Ensuite cette mère reviendra vers son fils, vivant tout seul, et mettra un point final à cette douloureuse aventure.

Cette magnifique sortie où l'on frise le rire rabelaisien, et aussi la plus odieuse détresse, est à mettre à part de tout ce que nous contemplantions habituellement. Pour servir cette histoire de haute qualité, on a découvert l'auteur dramatique rêvé en la personne de Philippe Laudenbach, voici le comédien des rôles exceptionnels. Il est, à lui seul, un spectacle. Éléonore Hirt est digne du fils, c'est une étourdissante composition. L'infirmière, c'est Liliane Patrick, une soignante comme beaucoup de malades doivent en rêver. Sophie Besse, Frédérique Carbone et Renza Vendrame sont les trois talentueuses dactylos qui s'accordent parfaitement au niveau de cet étrange et exceptionnelle histoire. La mise en scène est de Georges Vitaly. Pour présenter un tel bijou, il fallait un orfèvre : c'est lui.

Francis AGRY

POUR LE MONDE LIBERTAIRE
SOUSCRIVEZ !

